

## **LA FONCTION MEDICALE , LE ROLE SOCIAL DU MEDECIN**

### **1 / QUE FAUT IL POUR DEVENIR MEDECIN ?**

Le choix de l'étudiant pour des études de médecine et donc de devenir médecin ne peut qu'être sous-tendu par de fortes motivations et détermination, reposant sur des valeurs et des qualités qui l'accompagneront, le guideront tout au long de sa vie professionnelle.

Il faut d'abord avoir « le sens des autres » ; le sens d'une relation directe et profonde avec les patients, les malades ; le souci de les écouter parler de leurs maux, de leur angoisse face à la maladie, de leurs craintes quand la maladie rend l'avenir incertain et ce avec générosité pour leur porter assistance : il s'agit là du dévouement du médecin.

Il n'est pas possible d'envisager ce métier sans aimer travailler ; disponibilité sans bornes, gardes épuisantes ...sont le lot quotidien. Toute votre vie professionnelle repose sur l'ardeur et la ténacité.

Il faut aussi un esprit scientifique fait de rigueur et de curiosité ; s'informer toute votre vie de l'évolution de la médecine par une formation continue par le biais de la lecture de revues médicales, de participation à des congrès et des colloques scientifiques, pour entretenir et augmenter les connaissances acquises au cours de vos études de médecine, perfectionner et entretenir votre compétence pour offrir la meilleure prise en charge possible aux malades. C'est une règle déontologique moderne et incontournable.

Il faut aussi aspirer à la réussite professionnelle, à la réputation de grand chirurgien, d'excellent médecin...

Il faut également respecter les valeurs de la déontologie médicale, les appliquer, les promouvoir. Eviter d'avoir des comportements susceptibles de déconsidérer la médecine, les médecins, même en dehors de l'exercice professionnel.

Respecter les devoirs de confraternité entre médecins, entretenir des rapports basés sur la loyauté, l'estime, la confiance.



## 2 / LA FONCTION MEDICALE ET SON RÔLE SOCIAL :

### Définitions :

- La fonction médicale est définie par le code de **Déontologie** : « comme étant **une vocation**, qui consiste à défendre la santé mentale et physique de l'homme et à soulager la souffrance dans le respect de la vie et de la dignité de la personne humaine, sans discrimination de sexe, d'âge, de race, de religion, de nationalité, de condition sociale, d'idéologie politique, ou de toute autre raison, en temps de paix comme en temps de guerre. »

Que le médecin exerce dans une structure de santé publique ou à titre privé ses obligations déontologiques et professionnelles seront les mêmes. Il fera partie du système national de santé pensé et mis en place par le Ministère de la Santé et de la Population afin de répondre aux besoins sanitaires de la population et assurer la meilleure couverture possible sur le territoire national. Ce système de santé actuel a été mis en place dans le cadre de la loi sur la promotion et la protection de la santé, qui définit la fonction médicale comme étant :

- « au service de **l'individu** et de la **santé publique**, et ayant pour mission de **soigner** et **préserver** la santé en respectant et appliquant l'ensemble des mesures **curatives, préventives, éducatives** et **sociales** ayant pour but de préserver et d'améliorer la santé de l'individu et de la collectivité »

Nous voyons donc par ces 2 définitions que le rôle du médecin dans la préservation de la santé des personnes et des populations, est non seulement **curatif**, c'est-à-dire qu'il diagnostique et traite la maladie lorsqu'elle se déclare, mais aussi **préventif** (actions pour éviter l'apparition de maladies) en agissant sur l'ensemble des facteurs pouvant être nocifs pour la santé.

C'est dans son activité de prévention que l'importance du rôle social que joue le médecin est démontrée :

La place du médecin n'est pas seulement dans le cabinet médical ou dans un service hospitalier ; elle est aussi dans la communauté partout où la santé des personnes est discutée, menacée

Or la santé est indissociable des conditions de vie. Ces conditions indispensables à la santé sont : La paix - un abris - de la nourriture - un environnement de bonne qualité - le respect des droits de l'homme - un travail - un revenu.

C'est à ces différentes conditions de vie que le médecin doit s'intéresser et sur lesquelles il doit essayer d'agir, car de mauvaises conditions de vie sont nocives pour la santé des individus.



- Pour ce faire il peut trouver sa place parmi d'autres spécialistes dans la discussion et la mise en œuvre de programmes d'amélioration de la **vie sociale**, de l'habitat...autant de facteurs déterminants de la qualité de vie et de la santé.
- Il peut participer à des activités **d'éducation sanitaire** permettant à la population l'acquisition de connaissances nécessaires à son bien être par le biais de campagnes d'information, de participation aux émissions radios et télévisuelles, de rédaction d'articles dans les journaux et magazines, sur différents sujets, ayant trait à l'hygiène individuelle et collective, à la nutrition saine et équilibrée, à la lutte contre les pratiques nocives (alcool, tabac, drogues), à la prévention des maladies et accidents, à la promotion de l'activité sportive, à la protection de l'environnement....
- Il veille et participe à l'application de mesures médicales particulières décidées dans le cadre de programmes de santé:
  - Concernant la lutte contre les maladies transmissibles par la vaccination obligatoire et la déclaration de toute maladie contagieuse diagnostiquée,
  - Concernant la protection de la santé de la mère et de l'enfant par le suivi de celle-ci avant pendant et après la grossesse, par la participation au programme national d'espacement des naissances....
  - Concernant le milieu du travail en prévenant les maladies provoquées par les conditions de travail.

### CONCLUSION :

La pratique de la médecine est une des plus belles expressions des valeurs qui fondent la société des hommes et le respect que l'on doit à la personne, qui confie au médecin ce qui lui est le plus cher : son corps et son être.

Le jeune médecin nouvellement diplômé, exercera la médecine en respectant des lois qui engagent tous ceux qui ont accepté de remplir cette exceptionnelle mission. Cette mission s'inscrit dans un projet de société, en respectant les règles et les mœurs.

Il aura à préserver ou rétablir la santé qui est un bien-être individuel mais aussi un bien collectif dont le médecin est le gardien.